

# DEMANDE DE PROPOSITIONS

Grands Défis Canada au *Sandra Rotman Centre*  
MaRS Centre, Tour sud, 101, rue College, suite 406, Toronto, Ontario, Canada M5G 1L7  
T 416.673.6568 F 416.978.6826 E [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca)



Grands Défis Canada<sup>MC</sup>  
Grand Challenges Canada<sup>TM</sup>

DES IDÉES AUDACIEUSES  
POUR L'HUMANITÉ.<sup>MC</sup>

**Les Étoiles en santé mondiale**  
Ronde 7, Démonstration de principe (Phase I)

Decembre 2013

## Sommaire

Historiquement, certains des plus grands impacts en santé mondiale sont attribuables à des innovateurs qui ont tenté d'appliquer des **idées audacieuses**. La découverte des vaccins il y a plus de 200 ans et celle des antibiotiques au cours du dernier siècle sont des exemples classiques de la pensée non orthodoxe ayant abouti à des **idées audacieuses** qui ont eu un **grand impact** et permis de sauver des millions de vies.

Financé par le gouvernement du Canada, Grands Défis Canada a créé le programme Les Étoiles en santé mondiale pour appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact<sup>MC</sup>** provenant des meilleurs talents tant de pays à revenu faible ou intermédiaire que du Canada, en vue d'utiliser l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale pour résoudre certains des défis les plus urgents en santé mondiale.

Depuis octobre 2011, Grands Défis Canada a accordé près de 300 subventions de démonstration de principe dans le cadre de la Phase I, d'une valeur de 100 000 \$CAN chacune. Les innovateurs disposent d'une période de 12 à 18 mois pour faire la démonstration de principe de leur idée.

Dans le cadre de cette demande de propositions de la ronde 7, Grands Défis Canada vise à appuyer des idées audacieuses alignées sur des approches novatrices en matière d'entrepreneuriat social pouvant être facilement mises en application dans des pays en développement pour sauver et améliorer des vies. Ces idées audacieuses pourraient provenir d'organisations sans but lucratif, d'organisations à but lucratif, ainsi que d'autres établissements reconnus. Ces idées englobent tout l'éventail de la santé mondiale, y compris la découverte de médicaments, le développement de vaccins, les diagnostics, l'éducation sanitaire et médicale, la santé maternelle et infantile, les maladies non transmissibles (y compris le cancer et les troubles mentaux), les aspects de l'eau et de l'assainissement liés à la santé, et les aspects de l'agriculture et de la nutrition liés à la santé.

Cet appel ne met pas l'accent sur l'organisation elle-même, mais sur la notion d'entrepreneuriat social intégrée à la proposition. Le concept doit être **inédit, audacieux, innovateur et transformationnel, et il doit 'sortir des sentiers battus'**. Les idées connues axées sur l'entrepreneuriat social sont bien accueillies en autant qu'elles servent à introduire clairement une composante innovante (nouvelle).

Pour des exemples du type de projets que nous avons financés, veuillez consulter [www.grandchallenges.ca/nos-beneficiaires/](http://www.grandchallenges.ca/nos-beneficiaires/) et un billet récent paru sur le blogue d'Andrew Taylor et Ken Simiyu, sur le thème [www.grandchallenges.ca/2013/etoiles-revue-du-portefeuille/](http://www.grandchallenges.ca/2013/etoiles-revue-du-portefeuille/).

Nous mettons clairement l'**accent sur le soutien aux entreprises sociales**, car nous croyons qu'elles sont les mieux positionnées pour assurer la transition des innovations ayant franchi l'étape de la démonstration de principe. Les bénéficiaires de subventions de la Phase I ayant complété au moins neuf mois de la période de la subvention reçue de Grands Défis Canada et réussi la démonstration de principe de leur projet et dont la solution est prête à amorcer la transition à l'échelle seront invités à soumettre une proposition pour la **Transition à l'échelle (Phase II)**. Le programme **Transition à l'échelle (Phase II)** nécessitera un engagement avec des « partenaires intelligents » qui faciliteront le déploiement à l'échelle de l'innovation. Afin de garantir l'engagement de ces partenaires intelligents, une contrepartie financière de 50 % à l'étape de la Transition à l'échelle (Phase II) est requise comme condition d'admissibilité au financement de Grands Défis Canada pour la Phase II.

## Table des matières

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>II</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1 Grands Défis Canada .....	1
1.2 Contexte .....	1
<b>2. APPROCHE.....</b>	<b>3</b>
2.1 But du programme .....	3
2.2 Portée du programme .....	3
2.3 Montant et durée des subventions.....	5
<b>3. ACTIVITÉS ET PRODUITS LIVRABLES .....</b>	<b>5</b>
<b>4. RÈGLES ET LIGNES DIRECTRICES .....</b>	<b>6</b>
4.1 Critères d’admissibilité .....	6
4.2 Instructions relative au dépôt d’une proposition.....	8
4.3 Processus d’examen.....	7
4.4 Critères d’évaluation .....	9
4.5 Échéancier pour le dépôt de la proposition.....	8
4.6 Coûts admissibles.....	9
4.7 Avis concernant la protection de la vie privée.....	12
4.8 Garantie .....	13
4.9 Propriété intellectuelle .....	13
4.10 Accès aux données .....	14
4.11 Nature de ce programme .....	15
<b>5. ASSURANCES RELATIVES À LA RECHERCHE.....</b>	<b>16</b>

## 1. Introduction

### 1.1 GRANDS DÉFIS CANADA

Grands Défis Canada est engagé à appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** en santé mondiale. Notre financement provient du gouvernement du Canada; nous finançons des innovateurs de pays à revenu faible ou intermédiaire et du Canada. Les idées audacieuses intègrent l'innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale (ce que nous appelons l'Innovation intégrée<sup>®</sup>). Nous travaillons à catalyser leur déploiement à l'échelle, leur viabilité et leur impact. Nous sommes centrés sur les résultats et sur les moyens de sauver et d'améliorer des vies.

*« Le Canada appuie l'innovation axée sur le développement, en découvrant de nouvelles approches afin de maximiser l'impact et de lever des capitaux dans le secteur privé pour relever les défis mondiaux du développement. Les investissements stratégiques du Canada au cours des dernières années montrent des résultats prometteurs ... le progrès réalisés par Grands Défis Canada pour s'attaquer aux obstacles critiques aide à résoudre certains des défis les plus urgents en santé mondiale. »*

#### **Budget 2012, Favoriser la croissance mondiale durable**

Grâce au **Fonds d'innovation pour le développement** créé en 2008, le Canada a été le premier pays à adopter une approche axée sur les Grands Défis pour résoudre des problèmes de santé mondiale par l'entremise de son enveloppe d'aide officielle au développement. Grands Défis Canada est le principal véhicule de livraison de ce fonds, aux côtés de ses partenaires du consortium, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Centre de recherches pour le développement international.

Grands Défis Canada est un nouvel acteur d'envergure dans le secteur de l'aide étrangère canadienne. Notre vision peut s'exprimer ainsi : **Idées audacieuses. Grand impact. Un monde meilleur.** Notre mission : **Sauver et améliorer des vies dans les pays à revenu faible ou intermédiaire grâce à l'innovation intégrée.** Notre priorité première est de : **Résoudre des problèmes critiques en santé mondiale.**

### 1.2 CONTEXTE

#### **Le problème**

En dépit de plus d'une décennie d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, des inégalités intolérables persistent sur le plan de la santé entre les régions à revenu élevé et les régions à faible revenu dans le monde. Ainsi, la prévalence de la malnutrition chez les enfants est plus de 10 fois supérieure dans les pays en développement que dans les pays développés; un nouveau-né a une probabilité 35 fois plus élevée de mourir au cours du premier mois suivant la naissance dans le monde en développement que dans les pays développés; une femme vivant dans une région à faible revenu risque 50 fois plus de mourir durant la grossesse ou à l'accouchement

qu'une femme habitant une région à revenu élevé; enfin, la tuberculose est encore plus de 100 fois plus répandue en Afrique sub-saharienne qu'en Amérique du Nord.

En outre, de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire sont aujourd'hui confrontés à un double fardeau de morbidité : les maladies non transmissibles et les affections telles que les troubles de santé mentale, l'hypertension, le cancer et les blessures (autrefois prédominantes seulement dans les pays développés) venant s'ajouter aux maladies infectieuses pour accentuer les disparités sur le plan de la santé.

Historiquement, certains des plus grands impacts en santé mondiale sont attribuables à des innovateurs qui ont tenté d'appliquer des idées audacieuses. La découverte des vaccins il y a plus de 200 ans et celle des antibiotiques au cours du dernier siècle sont des exemples classiques de la pensée non orthodoxe ayant abouti à des **idées audacieuses** qui ont eu un **grand impact** et permis de sauver des millions de vies.

### **L'Innovation intégrée<sup>®</sup>**

Grands Défis Canada a conçu le programme Les Étoiles en santé mondiale en vue d'appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** provenant des plus brillants talents. Au cœur de notre philosophie d'action se trouve l'**Innovation intégrée**, qui est l'application coordonnée de l'innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale pour élaborer des solutions à des problèmes complexes et repérer et surmonter les obstacles afin de déployer à grande échelle ces solutions de façon durable. (Voir le site [www.grandchallenges.ca/innovation-integree/](http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree/)). Les compétences et les connaissances exceptionnelles des innovateurs Étoiles signifient que nous pouvons saisir des occasions de relever ces défis en santé mondiale.

### **Potentiel de déploiement à l'échelle et durabilité**

Grands Défis Canada s'attend à ce que les idées novatrices qu'il finance soient éventuellement déployées à l'échelle grâce à des partenariats formés soit dans le secteur privé, le secteur public ou les deux. Les candidats doivent démontrer de façon convaincante dans leur présentation comment et pourquoi ils pensent que leurs projets seront éventuellement déployés à l'échelle.

**Déploiement à l'échelle par le secteur privé :** Des exemples de déploiement à l'échelle par le secteur privé sont les projets commercialement viables ou offrant une valeur afin d'attirer un partenaire du secteur privé, soit parce que les coûts de production et les prix de vente montrent une rentabilité, soit parce qu'il y a une valeur partagée<sup>1</sup>, soit parce que les bénéficiaires réclament l'innovation et sont prêts à payer pour l'obtenir.

**Déploiement à l'échelle par le secteur public :** Ce sont des projets susceptibles de convaincre les ministères et départements des gouvernements des pays d'accueil, des donateurs multilatéraux ou d'autres acteurs du secteur public de les

---

<sup>1</sup> La valeur partagée est la création d'une valeur économique qui s'accompagne de la création d'une valeur pour la société.

déployer à l'échelle. Ces projets démontrent un bon ratio coût-efficacité débouchant sur l'action.

### **Entrepreneuriat social**

*Les entrepreneurs sociaux sont des personnes préconisant des solutions innovantes aux problèmes sociaux les plus pressants. Ils sont ambitieux et persistants, abordant les grands enjeux sociaux et offrant de nouvelles idées de changement à grande échelle<sup>2</sup>.*

Alors que les entrepreneurs mesurent généralement le rendement par les bénéfices, les entrepreneurs sociaux prennent également en compte un rendement positif pour la société. Grands Défis Canada croit que l'entrepreneuriat social est un élément essentiel pour assurer le déploiement à l'échelle, la viabilité et la réalisation éventuelle de l'impact. Les entreprises sociales sont vivement encouragées à participer à la présente demande de propositions.

## **2. Approche**

### **2.1 BUT DU PROGRAMME**

Le but de cette demande de propositions est d'appuyer des **idées audacieuses** pour solutionner des problèmes de santé mondiale provenant d'innovateurs de pays admissibles (tel que décrit à la section 4.1 de la demande de propositions). Nous recherchons des **idées audacieuses, innovatrices et transformatives qui sortent des sentiers battus** et qui pourraient avoir un impact significatif sur un problème de santé mondiale.

### **2.2 PORTÉE DU PROGRAMME**

Grands Défis Canada est à la recherche d'**idées audacieuses** alignées sur des approches novatrices en matière d'entrepreneuriat social pouvant être facilement mises en application dans des pays en développement pour sauver et améliorer des vies. Ces idées audacieuses pourraient provenir d'organisations sans but lucratif, mais aussi d'autres établissements reconnus.

Cet appel ne met pas l'accent sur l'organisation elle-même, mais sur la notion d'entrepreneuriat social intégrée à la proposition. Le concept doit être **inédit, audacieux, innovateur et transformationnel, et il doit 'sortir des sentiers battus'**. Les idées connues axées sur l'entrepreneuriat social sont bien accueillies en autant qu'elles servent à introduire clairement une composante innovante (nouvelle).

Pour des exemples de projets que nous avons financés, veuillez consulter un billet récent paru sur le blogue d'Andrew Taylor et Ken Simiyu, sur le thème [www.grandchallenges.ca/2013/etoiles-revue-du-portefeuille/](http://www.grandchallenges.ca/2013/etoiles-revue-du-portefeuille/).

---

<sup>2</sup> Voir [www.ashoka.org/social\\_entrepreneur](http://www.ashoka.org/social_entrepreneur).

Pour voir la liste complète des quelque 300 projets de démonstration de principe (Phase I) que nous avons appuyés au cours des rondes 1 à 5, veuillez visiter le site [www.grandchallenges.ca/nos-beneficiaires/](http://www.grandchallenges.ca/nos-beneficiaires/).

Les innovations proposées doivent :

1. Avoir une probabilité élevée d'engendrer des gains importants et mesurables en santé dans un milieu peu doté en ressources.
2. Maximiser la mise en œuvre, l'adoption, l'acceptabilité, la viabilité et l'impact en intégrant l'innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale. Nous appelons cela l'Innovation intégrée<sup>®</sup>. (Voir le document traitant de l'Innovation intégrée sur le site [www.grandchallenges.ca/innovation-integree/](http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree/).)

Voici certains des attributs souhaités :

- Des approches pouvant être employées efficacement pour améliorer la santé dans des collectivités où il y a peu ou pas d'infrastructure ou de personnel pour assurer la prestation des soins de santé.
- Des solutions appropriées aux contextes où les infrastructures sont limitées (par exemple, le manque d'électricité ou d'eau propre, etc.).
- Des approches qui réduisent au minimum l'entretien et la formation.
- Des solutions qui peuvent être assimilées facilement dans les pratiques culturelles et les mécanismes existants de prestation des soins de santé (y compris dans les collectivités où il n'y a pas de clinique de santé ou seulement une clinique rudimentaire).
- Une très grande abordabilité.
- Des approches qui reflètent une compréhension du marché des utilisateurs visés et qui répondent à leurs besoins.
- Des solutions qui englobent un solide plan d'affaire pour faciliter la pénétration du marché et l'adoption de la solution dans les pays pauvres **qui mènera à des entreprises sociales durables**.

Nous n'envisagerons pas de financer des solutions qui ne sont pas applicables dans un contexte pauvre en ressources du monde en développement.

Les projets financés antérieurement se retrouvent dans les domaines suivants :

- **Des entreprises sociales** qui solutionnent des problèmes sociaux et qui procurent des avantages sociaux d'une manière commercialement viable;



- Des innovations technologiques qui améliorent la prévention, le diagnostic ou le traitement d'états pathologiques;
- Des approches appropriées en santé mentale pour le monde en développement;
- Des approches axées sur l'éducation sanitaire / médicale et les changements de comportement ciblant les responsables des politiques, les intermédiaires et les utilisateurs et contribuant éventuellement à améliorer les résultats sur le plan de la santé et à sauver des vies;
- Des approches axées sur les aspects de l'eau, de l'agriculture et de l'assainissement qui créent une demande et un marché et qui améliorent la santé et/ou sauvent des vies;
- Des modèles innovateurs de prestation de services, d'affaire ou de financement qui améliorent l'accès aux services de santé.

### 2.3 MONTANT ET DURÉE DES SUBVENTIONS

En supposant un nombre suffisant de propositions de qualité, nous visons à financer de 70 à 100 projets au cours de cette ronde. Nous prévoyons que la proportion de bénéficiaires de subventions provenant de pays à revenu faible ou intermédiaire sera d'au moins 65 %, le reste provenant du Canada. Ces subventions sont d'une valeur de 100 000 \$CAN chacune pour une période de 12 ou 18 mois et serviront à faire la démonstration de principe de l'idée proposée.

Les bénéficiaires de subventions **de démonstration de principe (Phase I)** qui ont complété au moins neuf mois de la période de la subvention reçue de Grands Défis Canada et réussi la démonstration de principe de leur projet et dont la solution est prête à amorcer la transition à l'échelle seront invités à soumettre une lettre d'intention pour la **Transition à l'échelle (Phase II)**. La transition à l'échelle (**Phase II**) nécessitera un engagement avec des « partenaires intelligents » qui faciliteront le déploiement à l'échelle de l'innovation (voir la FAQ pour une description de l'expression « partenaire intelligent »). Afin de garantir l'engagement de ces partenaires intelligents, une contrepartie financière de 50 % à l'étape de la Transition à l'échelle (Phase II) est requise comme condition d'admissibilité au financement de Grands Défis Canada.

## 3. Activités et produits livrables

Les innovateurs et entreprises sociales financés dans le cadre de cette initiative devront entreprendre les activités et fournir les produits livrables énumérés ci-dessous, lesquels contribueront à faire la démonstration des progrès et de la réussite du projet :

- Des rapports d'étape, y compris des conversations périodiques par appel-conférence et des rapports écrits, sur demande;
- La diffusion des connaissances dans des publications soumises à l'examen des pairs, etc.;
- La production d'un rapport final comprenant une évaluation claire de l'impact potentiel du projet; des instructions relatives aux rapports à produire seront fournies aux bénéficiaires de subventions. Ce rapport décrira aussi les obstacles



sociaux, culturels et commerciaux à la mise en œuvre, et comprendra un plan préliminaire de déploiement à l'échelle de l'intervention tenant compte de ces obstacles.

En plus de s'engager dans des activités liées à leur projet, les bénéficiaires de subventions devront :

- Lorsque cela est approprié, participer activement à une(des) rencontre(s) réunissant tous les chercheurs principaux pour partager les leçons apprises et les meilleures pratiques;
- S'engager à respecter les politiques de Grands Défis Canada en matière d'accès mondial et d'éthique (voir [www.grandchallenges.ca/ressources/](http://www.grandchallenges.ca/ressources/));
- Participer à des activités de sensibilisation du public.

## 4. Règles et lignes directrices

Les Instituts de recherche en santé du Canada supervisent le processus d'examen par les pairs et le conseil de direction de Grands Défis Canada prend les décisions finales en matière de financement.

### 4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Les candidats admissibles englobent les organisations sans but lucratif, les entreprises à but lucratif et les autres établissements reconnus légalement et enregistrés ou constitués en société dans l'un des pays admissibles, tels que définis ci-dessous, pouvant réaliser avec succès les activités proposées dans leur domaine respectif et capables de recevoir et de gérer des subventions.
2. Les candidats des pays figurant sur la liste qui suit sont admissibles à présenter une proposition dans le cadre de cette ronde du programme Les Étoiles en santé mondiale. Aux fins d'établir leur admissibilité, Grands Défis Canada pourra prendre en considération le pays d'origine du candidat et tout autre pays où se dérouleront les activités du projet subventionné. La liste des pays est fondée sur des critères tels que la classification des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur de la Banque mondiale, les pays prioritaires de l'Agence canadienne de développement international et d'autres pays d'importance stratégique pour le Canada.

Cette liste peut être modifiée en tout temps par Grands Défis Canada sans avis. Nonobstant leur inclusion dans la liste ci-dessous, tous les pays admissibles sont assujettis à l'approbation de Grands Défis Canada sous réserve de la conformité à toutes les lois et politiques canadiennes et étrangères applicables. Dans la mesure du possible, Grands Défis Canada donnera un avis raisonnable de la détermination de non-admissibilité d'un candidat établi dans l'un des pays énumérés ci-dessous.



<i>Afghanistan</i>	<i>Haïti</i>	<i>Guinée</i>
<i>Antigua et Barbuda</i>	<i>Honduras</i>	<i>Paraguay</i>
<i>Arménie</i>	<i>Îles Salomon</i>	<i>Pérou</i>
<i>Bangladesh</i>	<i>Inde</i>	<i>Philippines</i>
<i>Belize</i>	<i>Indonésie</i>	<i>République centrafricaine</i>
<i>Bénin</i>	<i>Jamaïque</i>	<i>Rwanda</i>
<i>Bhoutan</i>	<i>Kenya</i>	<i>Sainte-Lucie</i>
<i>Bolivie</i>	<i>Kirghize, Rép.</i>	<i>Saint-Vincent-et-les</i>
<i>Burkina-Faso</i>	<i>Kiribati</i>	<i>Grenadines</i>
<i>Burundi</i>	<i>Kosovo</i>	<i>Samoa</i>
<i>Cambodge</i>	<i>Laos, Rép. dém. pop. du</i>	<i>São Tomé-et</i>
<i>Cameroun</i>	<i>Lesotho</i>	<i>Principe</i>
<i>Canada</i>	<i>Libéria</i>	<i>Sénégal</i>
<i>Cap-Vert</i>	<i>Madagascar</i>	<i>Sierra Leone</i>
<i>Cisjordanie</i>	<i>Malawi</i>	<i>Somalie</i>
<i>Colombie</i>	<i>Malaisie</i>	<i>Soudan du Sud</i>
<i>Comores</i>	<i>Mali</i>	<i>Soudan</i>
<i>Congo, Rép. dém. du</i>	<i>Maroc</i>	<i>Sri Lanka</i>
<i>Congo, Rép. du</i>	<i>Mauritanie</i>	<i>Suriname</i>
<i>Côte d'Ivoire</i>	<i>Micronésie, États féd. de</i>	<i>Swaziland</i>
<i>Djibouti</i>	<i>Moldavie</i>	<i>Tadjikistan</i>
<i>Dominique</i>	<i>Mongolie</i>	<i>Tanzanie</i>
<i>Égypte, Rép. arabe d'</i>	<i>Montserrat</i>	<i>Tchad</i>
<i>El Salvador</i>	<i>Mozambique</i>	<i>Thaïlande</i>
<i>Éthiopie</i>	<i>Myanmar</i>	<i>Timor-Leste</i>
<i>Gambie</i>	<i>Népal</i>	<i>Togo</i>
<i>Géorgie</i>	<i>Nicaragua</i>	<i>Ukraine</i>
<i>Ghana</i>	<i>Niger</i>	<i>Vanuatu</i>
<i>Grenade</i>	<i>Nigeria</i>	<i>Vietnam</i>
<i>Guatemala</i>	<i>Ouganda</i>	<i>Yémen, Rép. du</i>
<i>Guinée</i>	<i>Ouzbékistan</i>	<i>Zambie</i>
<i>Guinée-Bissau</i>	<i>Pakistan</i>	<i>Zimbabwe</i>
<i>Guyane</i>	<i>Papouasie-Nouvelle-</i>	

### **Pays et organisations partenaires**

Grands Défis Canada s'efforce d'établir des collaborations étroites avec des partenaires partageant les mêmes idées (au niveau national et organisationnel) dans le cadre du programme Les Étoiles en santé mondiale. Ces partenaires pourraient participer à l'examen et fournir une part ou la totalité du financement de projets de la Phase I. Chaque collaboration pourra être adaptée de façon unique pour répondre aux besoins du partenaire, ce qui peut inclure des variations dans le processus d'évaluation et de financement des propositions pertinentes.

- 3. Candidats canadiens :** Il est obligatoire pour tous les candidats du Canada d'avoir un collaborateur basé dans un pays en développement admissible. (Voir la section 4.1.2 ci-dessus.) (Les collaborations nouvelles ou existantes sont également encouragées, en particulier celles qui apporteraient des éléments supplémentaires d'Innovation intégrée à votre projet : innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale).
- 4.** Il n'est pas obligatoire pour les candidats de tout autre pays admissible d'avoir un collaborateur. Toutefois, les collaborations nouvelles et/ou existantes sont

encouragées, notamment celles qui apporteraient des éléments supplémentaires d'Innovation intégrée à votre projet : (innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale).

- 5. Mentorat** : Les chercheurs en début de carrière (moins de 10 ans de carrière) sont fortement encouragés à avoir un mentor. Toutefois, ce critère n'est pas obligatoire.

Grands Défis Canada peut, en tout temps et à sa discrétion exclusive, modifier les critères d'admissibilité qui s'appliquent aux candidats individuels, aux chercheurs principaux ou au programme Les Étoiles en santé mondiale, dans la mesure où les modifications ne compromettent pas de manière appréciable le processus d'examen. (Voir la section 4.3.)

## 4.2 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION

Les candidats **DOIVENT** présenter leur proposition **en ligne** sur le site prévu à cette fin. Un lien vers le site de dépôt des propositions sera fourni sur le site de Grands Défis Canada, à [www.grandchallenges.ca/grands-defis/etoiles-phase-i/](http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/etoiles-phase-i/).

La proposition complète comprendra :

- Une brève proposition écrite (deux pages);
- Le *curriculum vitae* (CV) du candidat (chercheur principal);
- Une vidéo d'une durée de deux minutes expliquant le problème de santé mondiale ciblé, la solution proposée et pourquoi celle-ci représente une approche créatrice, audacieuse et innovatrice.

La proposition et la vidéo peuvent être présentées en français, en anglais ou dans les deux langues. Les vidéos seront affichées sur un site Web pour permettre au public de les visionner et de voter.

Les propositions présentées dans une autre langue ne seront pas prises en considération.

La vidéo ne doit pas dépasser deux minutes; **toute vidéo dépassant la limite de deux minutes ne sera pas examinée au-delà de deux minutes et sera tronquée avant l'examen.** Veuillez noter que vous devez obtenir la permission d'utiliser la chanson, les images ou les séquences de quelqu'un d'autre dans votre vidéo. Veuillez-vous reporter à la FAQ des Étoiles en santé mondiale pour plus d'information.

Ces vidéos seront remises à Grands Défis Canada dans le cadre de la proposition présentée pour le programme Les Étoiles en santé mondiale. Grands Défis Canada ne cautionne pas le contenu de ces vidéos et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude de leur contenu ou le moyen par lequel elles ont été produites.

*Veillez noter que les candidats sont tenus de demander et d'obtenir l'autorisation de leur organisation / établissement d'affiliation avant de soumettre leur proposition au programme Les Étoiles en santé mondiale.*

*Tous les candidats retenus doivent demander le versement de la subvention dans les six mois suivant la réception d'un accord de subvention signé par Grands Défis Canada. Tout report au-delà de ce délai peut entraîner la déchéance de la subvention.*

*Tous les candidats retenus doivent mener à terme leur projet dans un délai variant entre 9 et 18 mois pour être admissible au financement de transition à l'échelle de la Phase II. Les prolongations sans frais ne seront pas accordées, et les exceptions seront à la seule discrétion de Grands Défis Canada.*

#### **4.3 PROCESSUS D'EXAMEN**

En raison de la très forte demande exprimée pour ce programme, Grands Défis Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada mettront en place un processus d'examen par les pairs en deux étapes.

##### **Étape I – Tri axé sur l'innovation**

L'objectif est de trier les propositions de haute qualité (selon les critères énumérés ci-dessous) avant de passer à l'étape II.

A ce stade, les examinateurs effectueront un tri seulement à partir des paragraphes de synthèse du projet en utilisant les critères de tri axés sur l'innovation (énumérés ci-dessous) pour décider si les propositions passeront à l'étape suivante de l'évaluation. Il est donc essentiel que le paragraphe de synthèse démontre clairement pourquoi votre proposition est innovatrice. Chaque critère porte la même valeur.

Voici les critères applicables au tri axé sur l'innovation :

a) **Pays prioritaires**

La priorité sera accordée aux propositions provenant de régions qui constituent une priorité stratégique pour le Canada et Grands Défis Canada.

b) **Audace et créativité et Innovation intégrée**

L'idée proposée est-elle innovatrice et audacieuse? Sort-elle des sentiers battus? A-t-elle le potentiel d'aller au-delà des approches traditionnelles? L'idée proposée est-elle suffisamment créatrice pour permettre de s'attaquer à un problème de santé mondiale à partir d'un angle différent de manière à avoir un impact important? L'idée proposée intègre-t-elle une innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale?

c) **Entrepreneuriat social, déploiement à l'échelle et viabilité**

L'idée proposée montre-t-elle un cheminement et un potentiel de déploiement à l'échelle vers l'impact? Implique-t-elle des partenaires intelligents qui peuvent appuyer le déploiement à l'échelle de l'innovation, si celle-ci parvient à l'étape de

la démonstration de principe? L'innovation a-t-elle le potentiel d'attirer du financement si elle franchit l'étape de la démonstration de principe? Y a-t-il un élément d'entrepreneuriat social dans la proposition? Selon la Fondation Skoll, les entrepreneurs sociaux sont des agents de changement de la société, des créateurs d'innovations qui perturbent le statu quo et transforment notre monde pour le rendre meilleur.

## **Étape II : Examen indépendant par les pairs des propositions ayant franchi le tri de la Phase I**

Cette étape sera mise en œuvre et supervisée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Le comité d'examen par les pairs comprendra des experts des sphères scientifique, technologique, sociale et commerciale de pays à revenu élevé, intermédiaire et/ou faible. Le comité émettra des avis sur la qualité des propositions en fonction des critères d'évaluation, tel qu'indiqué dans la demande de propositions. (Voir la section 4.4)

Les propositions passant à l'étape II seront évaluées et classées uniquement par rapport aux autres propositions soumises pour la même filière de financement. Les recommandations des comités en matière de financement seront transmises par les IRSC à Grands Défis Canada. Les décisions quant à la sélection finale seront prises à la discrétion exclusive du conseil de direction de Grands Défis Canada, y compris les droits exclusifs qui lui sont conférés, tels que décrits à la section 4.11.

### **4.4 CRITÈRES D'ÉVALUATION**

#### **1. Audace et créativité et Innovation intégrée – 25%**

L'idée proposée est-elle innovatrice et audacieuse? Sort-elle des sentiers battus? A-t-elle le potentiel d'aller au-delà des approches traditionnelles? L'idée proposée est-elle suffisamment créatrice pour permettre de s'attaquer à un problème de santé mondiale à partir d'un angle différent de manière à avoir un impact important? L'idée proposée intègre-t-elle une innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale?

#### **2. Entrepreneuriat social, déploiement à l'échelle et viabilité – 25%**

L'idée proposée montre-t-elle un cheminement et un potentiel de déploiement à l'échelle vers l'impact? Implique-t-elle des partenaires intelligents qui peuvent appuyer le déploiement à l'échelle de l'innovation, si celle-ci parvient à l'étape de la démonstration de principe? L'innovation a-t-elle le potentiel d'attirer du financement si elle franchit l'étape de la démonstration de principe? Y a-t-il un élément d'entrepreneuriat social dans la proposition? Selon la Fondation Skoll, les entrepreneurs sociaux sont des agents de changement de la société, des créateurs d'innovations qui perturbent le statu quo et transforment notre monde pour le rendre meilleur.

#### **3. Le chercheur principal et l'équipe – 25%**

Le candidat principal et les membres de l'équipe ont-ils les compétences requises pour réaliser l'activité proposée? Démontrent-ils l'engagement et le leadership

nécessaires pour déployer des idées à l'échelle? L'innovateur est-il en mesure de présenter son approche au public d'une manière engageante? Le candidat principal est-il un entrepreneur social?

**4. Valeur technique et plan d'exécution – 15%**

Des activités réalisables sont-elles définies pour la période prévue de la démonstration de principe d'une subvention de la Phase I? Le contexte dans lequel le travail sera exécuté contribuera-t-il à la probabilité de succès? L'approche et le budget reflètent-ils une utilisation efficace des ressources?

**5. Thèmes transversaux – 10%**

Les idées audacieuses proposées qui abordent ces thèmes transversaux auront la préférence :

- a. **Égalité des sexes** : Grands Défis Canada s'est engagé à promouvoir les principes de l'égalité des sexes dans les projets qu'il finance. Plus précisément, Grands Défis Canada appuie les objectifs suivants : 1) favoriser la participation égale des femmes et des hommes en tant que décideurs dans le développement durable de leur société; 2) soutenir les femmes et les filles dans l'affirmation de tous leurs droits humains; 3) réduire les inégalités entre les genres dans l'accès aux ressources et aux avantages du développement et le contrôle sur celles-ci.
- b. **Bonne gouvernance** : Grands Défis Canada s'est engagé à promouvoir les principes d'une bonne gouvernance dans les projets qu'il finance. Cela inclut la promotion des principes de bonne gouvernance que sont la participation, l'inclusion, l'équité, la transparence, l'obligation redditionnelle, l'efficacité et l'efficacités dans le projet du candidat.
- c. **Environnement** : Grands Défis Canada exige que les candidats s'engagent à veiller à ce que leur projet n'ait pas d'effet préjudiciable sur l'environnement (y compris, mais sans s'y limiter, les effets à long terme et cumulatifs). Dans la mesure du possible, les candidats doivent intégrer des effets positifs sur l'environnement tout au long de leur projet.

Ces trois thèmes transversaux seront évalués spécifiquement au cours de la Phase II, mais les candidats doivent commencer à les intégrer au projet tout au long de la Phase I.

#### **4.5 ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DE LA PROPOSITION**

Veuillez consulter le site [www.grandchallenges.ca/grands-defis/etoiles-phase-i/](http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/etoiles-phase-i/) pour connaître les lignes directrices relatives à la préparation d'une proposition et les instructions sur la façon de la présenter.

Les propositions complétées doivent être reçues au plus tard le **lundi 10 mars 2014 à 15h00 HE.**

Échéances clés	Événement
10 mars 2014	Date/heure limite de dépôt d'une proposition à 15h00 HE
Juillet 2014	Avis d'octroi d'une subvention
Automne 2014	Réception de la subvention

#### 4.6 COÛTS ADMISSIBLES

Les fonds de la subvention peuvent être utilisés pour les catégories de coûts suivantes. Les catégories budgétaires ne devraient pas dépasser les coûts admissibles par catégorie tels qu'énumérés ci-dessous. Le budget total ne doit pas dépasser 100 000 \$CAD en coûts directs et 12 000 \$CAD en coûts indirects, pour un total de 112 000 \$CAD.

Catégorie	Description	Coût maximal admissible (CAD)
Personnel	<p>Cela comprend tous les salaires, indemnités, honoraires et avantages versés aux membres du personnel qui contribuent directement aux activités du projet. Ces coûts englobent généralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chercheur principal et les co-chercheurs principaux</li> <li>• Le coordonnateur du projet</li> <li>• Les techniciens</li> <li>• Les adjoints de recherche directement rattachés aux activités du projet.</li> </ul> <p>Pour l'ensemble du personnel, indiquez le niveau d'effort en pourcentage (NE-%). À titre d'exemple, s'il est prévu que l'employé/e A consacrera la moitié de son temps à travailler à ce projet, le NE-% sera de 50 %.</p> <p>Vous devez être prêt/e à envoyer une grille / échelle salariale de votre établissement à l'appui des montants budgétés.</p> <p>Cela ne comprend pas le personnel de soutien qui aidera à l'administration de la subvention. Ces employés seraient inscrits dans la catégorie Coûts indirects. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les adjoints administratifs;</li> </ul>	40 000 \$





	<ul style="list-style-type: none"><li>Le personnel des finances (comptables, administrateurs de subventions, etc.).</li></ul>	
Consultants	Toutes les dépenses liées à l'acquisition des services d'un/e consultant/e pour une activité particulière dans le cadre du projet peuvent être incluses dans cette catégorie. Le tarif de chaque consultant/e doit être précisé. Ces coûts peuvent comprendre les frais de déplacement et d'hébergement, les frais de subsistance et les services de soutien retenus directement par le consultant.	25 000 \$
Déplacements	Les frais de déplacement international doivent être liés aux activités du projet et engagés par le personnel qui travaille au projet. Ces coûts devraient inclure : le transport aérien, le transport terrestre, l'hébergement, les repas / per diem, etc. Indiquez où, quand, combien de personnes, et le lien avec les objectifs du projet. Pour les déplacements en avion, la classe économique doit être utilisée en tout temps. À noter : les frais de déplacement locaux devraient entrer dans la catégorie Autres coûts de la recherche.	10 000 \$
Fournitures et services directs	Comprend toutes les fournitures et le coût direct des services nécessaires à la réalisation du projet.	25 000 \$
Matériel	Le matériel comprend les articles ayant une durée de vie utile de plus d'un an et coûtant plus de 1000 \$CAD. Ces coûts peuvent comprendre le prix d'achat de base, les frais de transport et d'installation du matériel. Cependant, Grands Défis Canada ne paiera pas les droits d'importation et/ou la taxe de vente sur le matériel; ces frais demeurent la responsabilité du bénéficiaire de la subvention.	25 000 \$
Autres coûts de la recherche	<p>Cela comprend tous les autres coûts de la recherche qui n'entrent pas dans les catégories Personnel, Consultants, Déplacements, Fournitures et services directs et Matériel.</p> <p>Des exemples d'Autres coûts de la recherche sont les coûts de diffusion, les frais de brevet, les frais de réunion (séminaires, ateliers, formation, etc.), les coûts de demandes d'examen éthique, etc.</p>	25 000 \$
Subventions subalternes et sous-traitance	La distinction entre les subventions subalternes et La sous-traitance devrait être fondée principalement sur les définitions suivantes :	25 000 \$

	<p>Les titulaires de <b>subventions subalternes</b> seront responsables d'une partie des activités de recherche et seront indemnisés en conséquence. Une subvention subalterne peut inclure des coûts directs et des coûts indirects, tels que définis ci-dessus.</p> <p>Les <b>sous-traitants</b> fourniront des services techniques (p. ex. un laboratoire qui fait des tests pour le chercheur principal / bénéficiaire de la subvention) et seront rémunérés sur la base des services fournis. Une partie des coûts indirects peut être appliquée aux sous-traitants, si toutes les parties en conviennent.</p>	
Coûts indirects	<p>À noter que Grands Défis Canada accordera un montant limité pour les coûts indirects selon la nature de l'organisation qui présente la proposition, <i>jusqu'à concurrence de 12 % des coûts directs</i> correspondant à la valeur de la subvention administrée par le bénéficiaire (reportez-vous aux sept catégories décrites ci-dessus). Ce montant viendra s'ajouter au 100 000 \$CAD pour les coûts directs (soit une subvention d'une valeur totale de : 100 000 \$ + 12 % = 112 000 \$CAD).</p>	12 000 \$

Au moins une partie du budget et des activités DOIT être dépensée / se dérouler dans un ou plusieurs pays en développement.

Les propositions qui témoignent d'une utilisation réfléchie et efficiente des ressources auront la préférence sur celles qui représentent un effort comparable, mais sans offrir la même valeur en contrepartie de l'investissement. Dans certaines circonstances (comme l'évolution rapide d'une technologie), le fait de confier en sous-traitance certaines activités d'un projet à un établissement de l'extérieur ayant l'infrastructure et l'expertise nécessaires pour produire les résultats attendus, plutôt que de mettre en place une capacité interne, pourrait être considéré avantageux.

#### 4.7 AVIS CONCERNANT LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Afin de faciliter l'évaluation et l'analyse des projets, toutes les propositions et tous les documents, communications et matériels connexes présentés à Grands Défis Canada (collectivement, les « Documents de présentation ») deviendront la propriété de Grands Défis Canada et seront partagés avec d'autres membres du consortium auquel participe Grands Défis Canada (le Centre de recherches pour le développement international et les Instituts de recherche en santé du Canada) et d'autres partenaires financiers actuels ou potentiels. Nous rendrons public le nombre de propositions reçues et leur pays d'origine.

Les propositions feront l'objet d'un examen externe confidentiel par des experts indépendants de la même discipline et par des bailleurs de fonds potentiels, en plus d'être analysées par notre personnel. Veuillez passer en revue soigneusement les renseignements fournis dans les Documents de présentation. Si vous avez quelque doute quant à l'opportunité de divulguer des renseignements confidentiels ou de propriété exclusive, nous vous recommandons de consulter un conseiller juridique et de prendre toute mesure que vous jugez nécessaire pour protéger votre propriété intellectuelle. Vous pourriez aussi déterminer si ces renseignements ont une importance critique pour l'évaluation de la proposition ou si d'autres renseignements plus généraux et non confidentiels seraient tout aussi adéquats à cette fin.

Nous respectons le caractère confidentiel des renseignements que nous recevons. Cependant, même lorsque des renseignements sont présentés comme étant confidentiels, nous pourrions divulguer publiquement tout renseignement contenu dans les Documents de présentation si cela est requis par la loi ou nécessaire pour que des bailleurs de fonds éventuels et des examinateurs externes (par exemple des entités gouvernementales) en fassent l'examen et déterminent dans quelle mesure et de quelle manière ces renseignements sont conformes à toute réglementation, ligne directrice interne et politique en matière de financement.

#### **4.8 GARANTIE**

En fournissant les Documents de présentation, l'expéditeur garantit à Grands Défis Canada qu'il a le droit de fournir l'information soumise. Les candidats qui ont des questions au sujet du contenu de leurs Documents de présentation peuvent communiquer par courriel avec Grands Défis Canada, à [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca).

#### **4.9 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Étant donné que les résultats de ce programme pourraient déboucher sur des technologies innovatrices et/ou des produits destinés à ceux et celles qui en ont le plus besoin dans le monde en développement, la mise au point réussie de ces produits pourrait nécessiter la participation et le soutien du secteur privé et, peut-être, la collaboration de multiples organisations, dont des établissements universitaires et/ou des instituts de recherche à but non lucratif. Dans le cadre de ce programme, nous avons l'intention d'appuyer la formation de partenariats public-privé appropriés qui sont essentiels pour combler des besoins urgents en santé mondiale. Les droits de propriété intellectuelle et la gestion de ces droits joueront vraisemblablement un rôle important dans l'atteinte des objectifs du programme. La Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada guidera notre approche en matière de propriété intellectuelle et nous invitons tous les candidats, même à l'étape du dépôt d'une proposition, à réfléchir à la mesure dans laquelle ils sont disposés à présenter une proposition détaillée conforme à la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada, dont les principes directeurs sont les suivants :

- Des solutions inédites visant à répondre à des défis mondiaux sont mises à la disposition de ceux et celles qui en ont besoin, en particulier dans le monde en développement. L'accessibilité englobe à la fois le prix et la disponibilité.
- Les connaissances acquises grâce à la découverte sont partagées largement et aussi rapidement que possible entre les projets connexes et avec la communauté scientifique mondiale.
- La commercialisation des produits qui en découlent est encouragée à condition que les deux premiers principes soient respectés.

Les bénéficiaires seront tenus de signer un accord en matière d'accès mondial dans le cadre de leur accord de subvention avec Grands Défis Canada, en conformité avec les Principes directeurs pour l'utilisation de la propriété intellectuelle et d'autres produits découlant de ce programme. Cela peut inclure une licence non exclusive, perpétuelle, irrévocable, libre de redevances, entièrement libérée, pouvant donner lieu à l'octroi d'une sous-licence et cessible à l'égard de tous les extraits des travaux effectués par le bénéficiaire de la subvention, ou sous sa direction, dans le cadre d'une subvention de Grands Défis Canada, afin de permettre à Grands Défis Canada (et à ses sous-titulaires de licences) d'utiliser, d'éduquer, de mener des recherches, de développer, de fabriquer, de faire fabriquer, d'importer, d'exporter, de vendre, d'offrir en vente ou de distribuer des produits, des processus ou des solutions dans les marchés en développement aux fins de l'accès mondial. Pour plus d'information, veuillez consulter la Politique en matière de propriété intellectuelle de Grands Défis Canada, à [www.grandchallenges.ca/ressources/](http://www.grandchallenges.ca/ressources/).

#### **4.10 ACCÈS AUX DONNÉES**

Grands Défis Canada s'est engagé à optimiser l'utilisation des données afin de favoriser l'application des connaissances pour mettre au point des solutions qui permettent de sauver des vies. Pour atteindre cet objectif, les données doivent être largement et rapidement mises à la disposition du milieu de la recherche de Grands Défis Canada et de la communauté de la santé mondiale par des méthodes d'accès éthiques et efficaces aux données. Dans l'optique de l'accès mondial, l'accès aux données représente l'application du deuxième principe directeur de la Politique d'accès mondial, qui stipule que les connaissances acquises grâce à la découverte sont diffusées aussi largement et rapidement que possible parmi les projets connexes et avec la communauté scientifique mondiale.

Au minimum, les « données » désignent des ensembles de données quantitatives et qualitatives et des informations d'accompagnement finales, annotées, telles que les métadonnées, les tables de codage, les dictionnaires de données, les questionnaires et les protocoles.

Grands Défis Canada est conscient de la valeur de la propriété intellectuelle et de la commercialisation, ainsi que des avantages liés à l'utilisation initiale et continue des données, mais non à une utilisation prolongée ou exclusive. Dans certains cas, la protection de la propriété intellectuelle, des lois ou des règlements peuvent retarder ou empêcher l'accès aux données. Dans un tel cas, le bénéficiaire d'une subvention devra

fournir une explication pour justifier une exonération partielle ou totale de l'exigence relative à l'accès aux données.

#### **4.11 NATURE DE CE PROGRAMME**

La présente demande de propositions s'inscrit dans le cadre d'un programme de subventions discrétionnaires. La présentation d'une proposition ne crée pas de relation contractuelle entre le candidat et Grands Défis Canada.

De plus, tous les candidats reconnaissent que ce programme fait l'objet d'un essai pilote dans le cadre de la présente demande de propositions et toutes les modalités sont sujettes à modification. Grands Défis Canada se réserve notamment les droits suivants, à sa seule discrétion et sans préavis :

1. D'annuler cette demande de propositions en tout temps et pour n'importe quel motif;
2. Modifier et relancer à nouveau la demande de propositions en tout temps pour n'importe quel motif;
3. Accepter ou rejeter toute proposition non conforme du fait qu'elle ne répond pas aux critères d'admissibilité, qu'elle n'est pas conforme aux instructions relatives au dépôt d'une proposition et/ou qu'elle n'est pas conforme aux instructions relatives aux coûts admissibles;
4. À la seule discrétion de Grands Défis Canada, ne pas retenir une proposition en fonction du rendement d'une subvention ou d'un projet antérieur de Grands Défis Canada, ou de l'octroi d'une subvention au candidat pour de la recherche identique ou similaire par l'un des partenaires de Grands Défis Canada ou des établissements collaborateurs;
5. De ne pas financer toute proposition comportant des activités projetées qui pourraient être préjudiciables aux relations entre le Canada et d'autres pays;
6. D'écarter toute proposition à tout moment lorsqu'il y a une indication que la proposition constitue, de quelque façon, un plagiat;
7. À la discrétion exclusive de Grands Défis Canada, accepter ou rejeter l'une ou la totalité des propositions, quel que soit le classement d'une proposition en fonction des critères d'admissibilité, avec ou sans explication;
8. D'attribuer un moins grand nombre de subventions que prévu;
9. D'attribuer à des propositions des montants différents, pour une durée différente ou à des conditions différentes de celles indiquées ci-dessus;
10. De vérifier tout renseignement fourni par les candidats en faisant une recherche indépendante ou en communiquant avec des tiers jugés fiables par Grands Défis Canada et d'utiliser ces renseignements pour éclairer la décision de financement de Grands Défis Canada;
11. De modifier les critères d'admissibilité et d'évaluation en tout temps, y compris mais sans toutefois s'y limiter, les critères appliqués à l'étape du tri;
12. D'utiliser la vidéo ou toute autre forme de présentation visuelle employée par les candidats sur le site Web de Grands Défis Canada à des fins de sensibilisation du public;

13. De ne pas fournir de critiques ou de rétroaction quant aux raisons pour lesquelles une proposition a ou n'a pas été retenue;
14. De concevoir les subventions de manière à établir des liens avec des partenaires de financement éventuels, y compris des investisseurs du secteur privé.

## 5. Assurances relatives à la recherche

Grands Défis Canada a comme politique que la recherche avec des sujets humains, la recherche avec des animaux et la recherche assujettie à des exigences réglementaires supplémentaires doivent se dérouler conformément aux normes d'éthique internationalement reconnues les plus rigoureuses. Pour recevoir des fonds de Grands Défis Canada, initialement et tout au long du déroulement d'un projet de recherche, les chercheurs doivent attester et documenter qu'ils se conforment aux principes et aux normes d'éthique énoncés ci-dessous.

1. La recherche avec des participants humains doit se dérouler d'une manière qui démontre, protège et préserve le respect des personnes et qui témoigne d'un souci du bien-être des personnes, des familles, des collectivités et de la justice<sup>3</sup>.
2. La recherche avec des animaux doit se dérouler d'une manière qui garantisse des soins et un traitement sans cruauté.
3. Certaines entreprises de recherche, y compris mais sans toutefois s'y limiter, la recherche avec de l'ADN recombiné, des biorisques et des organismes génétiquement modifiés, pourraient être assujetties à une réglementation et à une supervision plus étroites.

Bien que cela ne soit pas requis pour cette demande, et comme il sera nécessaire pour chaque projet individuel, Grands Défis Canada exigera, pour chaque endroit où une partie d'un projet doit se dérouler (sous la responsabilité de votre organisation ou celle d'un sous-subventionnaire ou d'un sous-traitant), que toutes les approbations légales et réglementaires concernant les activités qui doivent s'y dérouler aient été obtenues avant le début de l'activité réglementée. Nous exigerons également que vous acceptiez de ne faire aucune dépense pour recruter des sujets humains tant que les approbations requises n'auront pas été obtenues auprès des organismes de réglementation et de surveillance de l'éthique. Pour plus de détails, veuillez consulter la politique en matière d'éthique de Grands Défis Canada, à [www.grandchallenges.ca/ressources/](http://www.grandchallenges.ca/ressources/).

\*\*\*

Les questions au sujet du programme Les Étoiles en santé mondiale ou du processus de présentation d'une proposition doivent être adressées à [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca). Les réponses aux questions fréquemment posées seront périodiquement publiées sur notre site Web, à [www.grandchallenges.ca/grands-defis/etoiles-phase-i/](http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/etoiles-phase-i/).

---

<sup>3</sup> Version modifiée des principes fondamentaux décrits dans l'Énoncé de politique des trois Conseils #2 ([www.pre.ethics.gc.ca/eng/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/chapter1-chapitre1/#toc01-1b](http://www.pre.ethics.gc.ca/eng/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/chapter1-chapitre1/#toc01-1b)).